

Les fondamentaux économiques et sociaux du Plan Maroc Vert : cas de la région de l'oriental

The economic and social fundamentals of the Green Morocco Plan: a case study of the Oriental region

Abdelaziz DAHMANI, (docteur en économie et gestion)

*Faculté de Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, université Med premier Oujda,
représentant de la chambre de l'agriculture de l'oriental*

Adresse de correspondance :	Chambre de l'agriculture de l'oriental, Oujda, Maroc
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude. Ils assument l'entière responsabilité de tout éventuel plagiat, de l'usage de l'intelligence artificielle dans la rédaction, ainsi que des résultats présentés dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	DAHMANI, A. (2026). Les fondamentaux économiques et sociaux du Plan Maroc Vert : cas de la région de l'oriental. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 7(6), 144–168. https://doi.org/10.5281/zenodo.19883631
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: 07/04/2026

Accepted: 14/05/2026

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 7, Issue 06 (2026)

Les fondamentaux économiques et sociaux du Plan Maroc Vert : cas de la région de l'oriental

Résumé

Depuis l'indépendance, le Maroc accorde une importance primordiale à l'agriculture en tant que secteur générateur de valeurs économiques réelles. En 2008, le Maroc a mis en place une nouvelle politique agricole dénommée le Plan Maroc Vert. Il convient de noter que la mise en œuvre de cette politique a rencontré des succès ainsi que des échecs à divers niveaux. Afin d'étudier l'impact de ce chantier, le présent article se propose de répondre à la problématique suivante : « Dans quelle mesure le Plan Maroc Vert a-t-il permis d'améliorer la productivité de l'agriculture et de créer un impact dans la région de l'Oriental ? ». Pour répondre à cette question, cet article mobilise une approche quantitative intégrant des variables de nature qualitative. Ce travail s'appuie sur une étude empirique en analysant les données statistiques collectées via un questionnaire d'enquête et via les réalisations du PMV dans la région de l'Oriental. Notre analyse se concentre sur la question de savoir comment surmonter les échecs et améliorer la politique agricole. Nous formulons des recommandations issues de notre recherche, en tentant préalablement de concilier les éléments empiriques et les outils théoriques. En termes de résultats, notre étude souligne des lacunes significatives dans la mise en œuvre du PMV dans la région de l'Oriental, mettant en exergue des défis multiples et suggérant la nécessité d'une réévaluation des politiques agricoles pour une approche plus cohérente, efficace, pertinente, efficiente et durable. Notre étude démontre que le chantier du PMV n'a pas encore développé efficacement une agriculture compétitive, tant au niveau régional que national.

Mots clés : PMV, impact, politique agricole, échecs, réalisations, compétitive, productivité agricole,

JEL Classification : O1, O13, Q1, Q10, Q14, Q15, Q18, R1, R11

Type du papier : Recherche empirique

Abstract

Since independence, Morocco has placed paramount importance on agriculture as a sector capable of generating real economic value. In 2008, Morocco implemented a new agricultural policy known as the Green Morocco Plan (GMP). It should be noted that the implementation of this policy has met with both success and failure at various levels. To examine the impact of this initiative, this article seeks to address the following research question: "To what extent has the Green Morocco Plan improved agricultural productivity and created an impact in the Oriental region?" To answer this question, this paper employs a quantitative approach that integrates qualitative variables. This work is based on an empirical study analyzing statistical data collected through survey questionnaires and the achievements of the GMP in the Oriental region. Our analysis focuses on how to overcome failures and improve agricultural policy. We formulate recommendations based on our research, after attempting to reconcile empirical findings with theoretical frameworks. Regarding the results, our study highlights significant shortcomings in the implementation of the GMP in the Oriental region, underscoring multiple challenges and suggesting the need to re-evaluate agricultural policies in favor of a more coherent, effective, relevant, efficient, and sustainable approach. Our study demonstrates that the GMP initiative has not yet effectively developed a competitive agricultural sector at either the regional or national level.

Key words: GMP, impact, agricultural policy, failures, achievements, competitiveness, agricultural productivity,

JEL Classification : O1, O13, Q1, Q10, Q14, Q15, Q18, R1, R11

Paper Type : Empirical research

1. Introduction

L'agriculture est au centre de la littérature théorique et empirique traitant le développement économique. Plusieurs théories économiques traitent la question du secteur agricole comme étant un pilier du développement économique d'un pays. Les physiocrates ont considéré la terre comme source de richesse. Cette donnée a survécu pendant toute l'histoire de la pensée économique puisque les philosophes ont toujours considéré la terre et l'agriculture comme atouts indispensables pour la survie de l'être humain.

Depuis les classiques et néoclassiques Ricardo David (1821) et Frédéric Bastiat (1870), l'agriculture est considérée comme secteur créateur de la richesse et facteur essentiel pour la croissance économique et la création de l'emploi. Même si les néoclassiques ont tenté d'introduire l'industrie et la division du travail comme éléments centraux dans le mouvement économique, ils n'ont pas négligé l'agriculture comme facteur primordial de toute économie. Ainsi, Adam Smith a soulevé le rôle de l'agriculture dans la création de l'emploi. De sa part, Ricardo a mis en évidence l'apport des progrès techniques et de l'intervention rationnelle de l'État dans l'agriculture. Keynes considère l'agriculture comme facteur de développement, parmi d'autres, qui influence le cycle économique. Les théories de la croissance agricole, notamment celle du surplus, ont bien traité le rôle de l'agriculture dans le développement économique, la création de l'emploi, l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre les inégalités territoriales. D'autres théories économiques considèrent l'agriculture comme un facteur fondamental du développement économique et des échanges internationaux et un levier nécessaire pour assurer le bien-être des populations.

Le secteur agricole a toujours retenu l'attention de l'État au regard de la place qui lui a été réservée dans le cadre des plans de développement qui retracent les choix économiques et sociaux du pays. Les pouvoirs publics marocains se sont inspirés de la théorie du développement qui fonde son argumentation sur la capacité de l'agriculture à dégager les ressources financières aptes à financer le développement économique et social. Dans ce contexte, le Maroc a lancé en 2008 le Plan Maroc Vert, qui est considéré comme une politique agricole en vue de répondre aux dysfonctionnements structurels du secteur agricole. Le Maroc a accordé une grande importance à ce chantier qui a été accompagné par des réformes administratives, institutionnelles, législatives et organisationnelles. L'objectif général du gouvernement a été de transformer l'agriculture traditionnelle en une agriculture moderne.

Plusieurs rapports officiels affirment que le PMV a réalisé ses objectifs, notamment ceux liés au développement des filières agricoles. Ils confirment leur point de vue en se référant aux statistiques officielles des réalisations de masse. Toutefois, d'autres études et rapports affirment que le PMV a échoué dans la mise en place de projets et de stratégies efficaces du fait qu'il a servi en priorité à l'exportation ; ils ont confirmé aussi qu'il n'a pas d'impact sur la productivité et la compétitivité en général. Cela montre le manque d'une bonne gouvernance et le manque d'efficacité au niveau de l'exécution. Pour aborder ce sujet, nous traitons la problématique suivante : « Dans quelle mesure le Plan Maroc Vert a-t-il permis d'améliorer la productivité de l'agriculture et de créer un impact dans la région de l'Orient ? ».

Cet article se propose de dresser un bilan de l'efficacité des politiques agricoles de manière générale, et du chantier du PMV en particulier, tout en évaluant les mécanismes, les actions entreprises ainsi que les outils adoptés. Notre sujet a pour objet d'évaluer l'impact du PMV sur plusieurs volets, principalement la production et la rentabilité agricole, en mettant en évidence ses dysfonctionnements ainsi que les échecs de sa mise en œuvre. Pour ce faire, nous adoptons une méthodologie quantitative fondée sur l'analyse des réalisations du PMV et sur une étude de terrain menée dans la région de l'oriental, tout en exploitant un questionnaire d'enquête pour la collecte des données.

L'originalité de cet article réside dans le fait que notre étude d'impact du PMV sur la région de l'Oriental s'appuie sur une enquête de terrain, ce qui confère une crédibilité scientifique à nos travaux et reflète la réalité exprimée par les différents acteurs agricoles interrogés. L'analyse approfondie des données empiriques nous a permis de répondre avec précision à la question de la productivité agricole ainsi qu'à celle de la réussite de la politique agricole en général.

Le présent article est structuré de la manière suivante : la section suivante est consacrée aux fondements théoriques de l'agriculture et de la politique agricole au Maroc. Nous exposons, dans la deuxième section, les démarches méthodologiques adoptées pour l'étude empirique. La section suivante porte sur une présentation de la monographie et des réalisations du PMV dans la région de l'Oriental. La quatrième section est dédiée à une analyse empirique permettant une évaluation critique de l'impact. La cinquième section propose des recommandations et met en avant les implications managériales et politiques de notre étude. Enfin, l'article se conclut par une synthèse des principaux apports en répondant explicitement aux critères d'évaluation. La conclusion traite également des limites tout en ouvrant des perspectives de recherche.

2. Fondements théoriques et Revue de la littérature

2.1. Revue de la littérature

La première section de cet article présentera le cadre théorique dans lequel s'inscrit notre problématique et nos questions de recherche. Nous discutons en premier lieu, les théories économiques, et plus précisément les théories en relation avec les politiques agricoles. Il existe plusieurs théories économiques classiques et modernes qui traitent la question de l'agriculture, et qui sont toujours, une grande préoccupation de l'activité humaine dans l'objectif d'améliorer le développement économique. Il existe en premier lieu, la théorie classique qui a traité la question du développement agricole. C'est notamment la physiocratie qui a soulevé cette problématique qui considère la terre comme étant l'axe de la richesse. C'est une école typiquement française qui est apparue comme réaction contre l'accent que mettent les politiciens et les économistes sur l'industrie en dépit de l'agriculture qui reste le secteur le plus important de la production, et ce, d'autant plus que l'industrie avait eu fort à souffrir des guerres surtout sous Louis XIV (Frantzen, 1985). L'économie se dirige vers un état de stagnation, comme le pense Ricardo (1999), puisque la terre devient de plus en plus indisponible, les prix des denrées agricoles de plus en plus chers, et les populations de plus en plus nombreuses (Brasseul et Lavrard, 2016).

Plusieurs économistes ont traité la théorie de la croissance agricole. Ils ont donné une importance particulière à l'agriculture en tant que secteur économique primordial. Ce point de vue est partagé par une grande majorité des économistes agricoles. Pour eux, l'agriculture reste encore le secteur de production et d'emploi prédominant. Selon Mounier (1992), l'agriculture conserve un rôle important, notamment, dans la production et l'emploi, du moins dans la gestion de la contrainte extérieure et plus encore de l'espace territorial et des écosystèmes. Ces théories de la croissance agricole sont classées, selon Mounier (1992), parmi les théories sectorielles de la croissance économique qui traitent le rôle de l'agriculture dans l'économie de façon spécifique ou assimilée à un secteur comme un autre. Là, l'économie selon Mounier est considérée comme une structure dont l'agriculture est l'un des éléments de cette structure. Donc, la théorie de la croissance agricole est construite entre l'agriculture et le reste de l'économie. Elle est une partie intégrante de l'économie, de la croissance ou de l'économie du développement. Mounier (1992) affirme que ces théories adoptent un point de vue normatif.

Plusieurs auteurs ont abordé la question de l'impact du PMV en procédant à une évaluation critique de sa mise en œuvre, aboutissant à des conclusions divergentes. Parmi eux figure

l'économiste Akesbi, (2012), qui affirme que le PMV est louable dans la mesure où certaines idées s'avèrent pertinentes et réalisables. C'est notamment le cas de la politique des filières adoptée, laquelle présente un intérêt productif important. Il en va de même pour le concept d'agrégation et l'agriculture contractuelle, dans un contexte agricole marqué par des problématiques de structures foncières, d'intensification des conditions de production, de commercialisation, de financement et d'organisation. Ces réflexions ne sauraient toutefois occulter les nombreux sujets de préoccupation qui émergent lors d'une analyse approfondie du PMV. L'auteur soulève trois questions majeures : la première porte sur l'approche standard et le caractère commun ou spécifique du secteur agricole, la deuxième concerne la propension productiviste des projets proposés, et la troisième traite du mode de gouvernance du PMV. L'auteur souligne que la politique agricole le PMV reste pour l'essentielle de nature familiale et vivrière. Très curieusement, le PMV ne semble pas connaître cette réalité béante de l'agriculture marocaine qu'est l'exploitation familiale (Akesbi, 2012).

2.2. Fondements et concept du PMV

Le PMV est adopté en 2008 par le gouvernement marocain et mis en place. Les grandes lignes ont été présentées en 2008 par le bureau d'études internationales McKenzie qui a fait une analyse critique détaillée du secteur agricole du pays. L'étude de McKinsey est fondée principalement sur les dysfonctionnements structureaux de ce secteur et les grands axes à améliorer. La mission du cabinet McKinsey devait être exécutée dans cinq mois. Le but était d'élaborer une nouvelle stratégie agricole qui devrait impérativement présentée devant le Roi au cours du Salon international de l'agriculture de Meknès en 2008. Cette étude a permis au ministère de l'Agriculture de tracer une feuille de route de l'exécution de la nouvelle politique agricole PMV à l'horizon de 2020.

Le Plan Maroc Vert s'articule autour d'une approche globale intégrant l'ensemble des acteurs opérant dans le secteur agricole dans un cadre contractuel et repose sur deux approches fondamentales. La première est fondée sur les filières de production dans le cadre d'un partenariat public-privé. La seconde est basée sur l'agriculture solidaire au profit des petits agriculteurs.

Définition du PMV

Le PMV est défini par le gouvernement marocain comme étant une stratégie nationale, basée sur deux fondements. Le premier est le développement d'une agriculture inclusive et compétitive. Le deuxième est d'encourager l'agriculture solidaire.

Planification du PMV

Le PMV vise à mettre en œuvre une politique agricole permettant une mise à niveau compétitive du secteur pour le rendre plus moderne, plus productif et plus intégré au marché international, une prise en compte du secteur dans toutes ses composantes sociologiques, territoriales et intégrantes et une gestion durable des ressources naturelles.

3. Cadre méthodologique

Cet article consiste à évaluer d'une manière générale l'impact du PMV en matière de production et de rentabilité agricole. Notre étude empirique sur la région de l'Oriental porte sur la période allant de 2008 à 2020. La période couverte constitue l'objectif stratégique de la mise en œuvre du PMV qui est décliné en planification en 2008 et en exécution en 2009. Dans cette section, nous présenterons l'objectif, la posture épistémologique choisie, le choix méthodologique et les démarches adoptées pour l'étude.

3.1. Les objectifs et la problématique de l'étude

Notre objectif est d'évaluer d'une manière générale l'efficacité des politiques agricoles et d'étudier l'impact du PMV en particulier sur la productivité et la rentabilité agricole dans la région de l'Oriental. Nous rappelons ici la problématique suivante : Le PMV en tant que politique agricole a enregistré des échecs et des réussites, de sorte que les objectifs fixés ne sont pas atteints. Pour traiter cette problématique, nous allons répondre à la question suivante : « **dans quelles mesures le Plan Maroc Vert a-t-il permis d'améliorer la productivité et créer un impact dans la région de l'oriental ?** ». Notre étude consiste à tester l'existence d'une contribution positive du PMV dans le développement agricole. L'objectif de cet article est de décrire, d'expliquer, d'évaluer et de proposer des moyens pour la résolution des échecs et des solutions opérationnellement acceptables et des actions logiquement réalisables en appuyant sur une étude empirique associée aux techniques d'analyse statistique.

3.2. Le positionnement épistémologique

Dans le cas de notre travail et vu la nature de phénomène étudié, nous convergeons vers un positionnement épistémologique positiviste. Notre positionnement s'oriente vers le positivisme, car il nous offre la possibilité de concevoir l'existence des phénomènes sociaux étudiés aussi bien dans l'esprit que dans le monde réel (Cappelletti, 2010). Nous étudions donc un phénomène social dans un contexte réel, il s'agit du PMV. Cette posture permet la description des relations de cause à effet avec le phénomène. Cette relation nous permet d'étudier les variables explicatives et celles à expliquer. Dans notre étude, nous analysons les facteurs et l'impact du PMV sur la production et la rentabilité agricole.

3.3. les Démarches et les choix méthodologiques

Nous avons adopté une méthode de recherche quantitative dont nous avons quantifié des variables même si elles sont de nature qualitative ou quantitative. Notre démarche est de type hypothético-déductif qui nous permet de valider ou de rejeter nos hypothèses inspirées des développements théoriques et aussi de l'enquête par questionnaire. Sachant qu'il existe des hypothèses qu'on peut valider uniquement par la théorie. L'enquête par questionnaire constitue une source de crédibilité. Ce choix méthodologique nous paraît le plus approprié pour évaluer et étudier l'efficacité de la politique agricole au Maroc et pour mesurer l'impact du PMV sur la production et la rentabilité agricole. Pour mener à bien notre travail et répondre à nos questions, nous utilisons un ensemble de techniques d'analyse statistique en faisant une analyse à plusieurs tests d'homogénéités entre les variables. Dans l'évaluation d'impact, on peut utiliser plusieurs méthodes différentes. Dans notre étude empirique, nous avons adopté la méthode quantitative avec des variables de nature qualitative. Pour mieux connaître le contexte de notre étude et dans le but d'atteindre des résultats quantifiés, nous avons choisi le questionnaire comme la méthode la plus crédible.

3.4. Les données mobilisées

Trois sources de données vont nous permettre d'analyser les résultats de l'étude empirique, à savoir : l'enquête sur le terrain effectuée dans la région de l'Oriental, l'observation des actions mises en place par le PMV et les statistiques officielles des réalisations du PMV. Principalement, les données mobilisées à exploiter dans notre analyse sont : les réponses des agriculteurs enquêtés sur un ensemble de 24 questions qui illustrent en général l'impact du PMV sur le plan économique et social. Ces éléments constituent les données primaires. Il existe des données secondaires à celles des rapports et des déclarations officielles de l'État. Le questionnaire est une enquête qui comprend des questions administrées aux agriculteurs et

aux coopératives agricoles ainsi que les entretiens réalisés sur le terrain pour expliquer davantage des détails.

Le terrain d'investigation concernant notre étude est limité à la région de l'Oriental. Nous avons ciblé en premier lieu les exploitations agricoles et les agriculteurs bénéficiaires des projets dans le cadre du PMV ainsi que les organisations professionnelles et leurs unités d'exploitation.

3.5. Réalisation de l'enquête sur le terrain

La méthode choisie nous permettra de ressortir des solutions et des recommandations bien précises. Nous avons pu mettre la main sur de nouvelles données qui n'existaient pas dans les rapports officiels et les études d'évaluation menées sur le PMV. Dans la mise en œuvre de l'enquête, nous avons choisi la méthode de collecte de données automatique et humaine. Les deux méthodes se font porte à porte à travers le contact humain direct ou bien le contact indirect de la population cible. Dans notre étude, nous avons utilisé le mode d'échantillonnage stratifié dont nous avons identifié les agriculteurs et les acteurs du secteur agricole dans la région.

4. La présentation monographique de la région de l'Oriental

Cette section est consacrée pour la présentation monographique de la région de l'Oriental et pour l'exposition des potentialités agricoles.

4.1. La présentation générale de la région de l'Oriental

La région de l'Oriental est l'une des plus grandes régions du royaume du point de vue de superficie. Elle s'étend sur plus de 88 681 km², ce qui représente 12,9 % environ du territoire national. La région est dominée par deux types de climats, le premier est le climat méditerranéen semi-aride à aride au nord avec une pluviométrie moyenne annuelle atteignant plus de 300 MM. Le second est le climat continental à influence saharienne au sud avec des précipitations moyennes annuelles ne dépassant guère 100 MM (Chambre de l'agriculture de l'Oriental, 2022). Selon le Recensement Général de la population de l'habitat de 2014, la région compte 2 314 346 habitants dont 34,59% sont ruraux.

4.2. La monographie agricole de la région

Nous présentons en premier lieu la monographie de la région en discutant plusieurs éléments liés aux potentialités agricoles. Le couvert végétal est rudimentaire à l'exception des régions montagneuses, des périmètres irrigués et de la nappe alfatière des formations naturelles des hauts plateaux.

4.2.1. La superficie agricole

La superficie totale de la région est de 9 013 600 hectares dont la superficie agricole utile est de 901 470 hectares. Une grande partie de la superficie est réservée pour les parcours, alors que les terrains en Bour représentent 773 170 hectares et les terrains en Irrigué représentent une superficie de 128 300 hectares. Selon les données déclarées par le ministère de l'Agriculture, la superficie équipée en goutte-à-goutte de la région de l'Oriental s'élève à 40 236 hectares (Direction régionale de l'agriculture de l'Oriental, 2020).

Selon les données déclarées par le ministère de l'Agriculture, la superficie équipée en goutte-à-goutte de la région de l'Oriental s'élève à 40 236 hectares. La grande hydraulique représente 65 400 hectares dont l'irrigué privé est de 19400 hectares. Le parcours représente 72%, les forêts et les nappes alfatières représentent 7%, les terrains irrigués représentent 1%, les terrains en Bour représentent 9% et les incultes représentent 11%.

4.2.2. Le statut foncier agricole

Le mode d'appropriation et d'accès au foncier est marqué par un éclatement des statuts juridiques. En nombre, il s'agit de neuf statuts dont les plus importants sont :

- Le statut collectif justifié par les actes de jouissance touchant 34% de la superficie agricole utile
- Le statut Melk avec Molkia concernant 24% de la superficie agricole utile
- Le statut Melk sans Molkia formant 26% de la superficie agricole utile
- Le Melk Titré portant sur 12% de la superficie agricole utile

Les terres collectives constituent un réservoir important du foncier mobilisable dans le cadre des projets du PMV.

4.2.3. Les ressources en eau

La région de l'Oriental dispose des ressources en eau très importantes vu le nombre des barrages construits. Cette politique adoptée par le Maroc a permis de diversifier les ressources en eau. Les eaux superficielles proviennent des apports de la Moulouya et de ses influents en de 800Mm³/an. Les eaux souterraines sont importantes, alors que le volume exploitable annuellement est en moyenne de 430 millions de mètre cube (Direction régionale de l'agriculture de l'Oriental, 2020).

Les eaux superficielles proviennent essentiellement des apports de la Moulouya et de ses affluents qui sont très irréguliers. Ces apports ont subi une régression sensible au cours des dernières décennies. Elles sont régularisées au niveau des grands ouvrages de mobilisation suivants :

- Barrage Mohammed V édifié sur l'oued Moulouya, d'une capacité initiale de 730 Mm³
- Barrage Mechraâ Hammadi d'une capacité actuelle de 8 Mm³.
- Barrage sur Oued Za d'une capacité de 275 Mm³.
- Barrage Mohammed Ben Abdelkarim El Khattabi d'une capacité initiale de 40 Mm³.
- Barrage Hassan II d'une capacité de 400 Mm³ sur Oued Moulouya ;
- Barrage collinaire de Tlet Boubker sur oued Ighan d'une capacité initiale de 2,5 Mm³.

Il existe plusieurs nappes dans la région qui sont considérées le trésor en matière de l'eau, elles sont constituées essentiellement par la nappe de Triffa, la nappe d'Ain Béni Mathar, la nappe des Angad, la nappe phréatique de Figuig, la nappe du Kert, la nappe de Bouareg et les nappes des hauts plateaux avec un faible débit. En général, les niveaux des ressources souterraines exploitables dans la région sont estimés comme suit : (Agence du Bassin hydraulique de Melouia, 2022).

- Entre 288 et 378 Mm³/An pour l'ensemble des unités hydrauliquement rattachées au bassin de la Moulouya, dont 35 à 42 Mm³/An pour les hauts plateaux et 45 Mm³/An pour la basse Moulouya ;
- Environ 13 Mm³/An pour le secteur Figuig-Bouarfa.

4.2.4. Les exploitations agricoles emblavées

Le nombre d'exploitations agricoles de la région est de 104 035 réparti selon la taille comme suit : Les exploitations moins de 1 Ha représentent 8% soit un nombre de 8135. Les exploitations moins de 5 Ha représentent 55% soit un nombre de 56 859. Celle de 5 à 10 Ha représentent 19% soit 19 677 exploitations. Environ 12 733 exploitations du 10 à 20 Ha représentent 12%. Les exploitations de Plus de 20 Ha représentent 6% soit un nombre de 6 632. Environ 74 % des exploitations sont de taille faible à moyenne (moins de 10 Ha).

Selon le bilan de la direction régionale de l'agriculture, le nombre des exploitations irriguées est de 118 000 exploitées par une population rurale de 800 435, soit 35% de la population totale de la région qui s'élève à 2 314 346 habitants.

4.2.5. L'aménagement hydro-agricole et le mode d'irrigation utilisé

Les périmètres aménagés s'étendent sur une superficie de 107 334 Ha, dont 65 400 Ha en grand hydraulique et 41 934 Ha en PMH.

En périmètre de grande hydraulique, le système d'irrigation gravitaire est en cours de conversion progressive en irrigation localisée. IL couvre 5 000 Ha d'agrumes, 600 Ha de vigne, 600 Ha d'olivier et 1 800 Ha de cultures annuelles suite à la pénurie chronique d'eau d'irrigation, à la sensibilisation des agriculteurs à cette contrainte et aux mesures d'encouragement instaurées par l'État dans ce domaine (Direction régionale de l'agriculture de l'Oriental, 2020).

4.2.6. les infrastructures agricoles

En matière d'infrastructure agricole, la région de l'Oriental dispose de plusieurs structures agricoles qui sont à même d'impulser un développement du secteur agricole dans la région. Ces infrastructures existent principalement dans la région de Berkane, Nador et Oujda, notamment la TECHNOPOLE de madaghe, COSUMAR de zaio et COLAIMO d'Oujda. Elle se caractérise aussi par des terrains agricoles en Bour favorable impactés par les aléas climatiques durs. Une grande partie des exploitations ont un statut foncier collectif, notamment les zones de Jerada, Taourirt, Guercif, Bouarfa, Figuig et Oujda. La région a un potentiel agricole acceptable considéré comme étant un champ d'investissement important.

5. Le plan Maroc vert dans la région de l'oriental : indicateurs de productivités

Selon les données officielles déclarées, le potentiel agricole dans la région de l'oriental est devenu important et différent après la mise en place du PMV par rapport à la situation en 2008.

5.1 Indicateurs de productivité agricole dans la région de l'Oriental

L'approche filière adoptée par le PMV a permis l'augmentation de production de certaines filières agricoles dans la région.

5.1.1. Production des agrumes

Forte d'un profil variétal diversifié, selon les déclarations de l'État, la filière des agrumes dans la région a su répondre aux exigences spécifiques des marchés étrangers. Pour l'année 2020, la superficie agrumicole dans la région a été estimée à 22 000 milles hectares dont 62% des plantations renvoient aux petits fruits et 33% aux oranges. La production des oranges était de 128 611 tonnes en 2020, les rendements moyens sont de 19 tonnes par hectare. Plus de 85% de la superficie agrumicole est localisée dans la province de Berkane (Agriculture en chiffre, ministère de l'agriculture, 2020).

En matière d'exportation, la région a exporté 77 400 tonnes en 2019, ce qui égale à un taux d'utilisation de 52% des unités de conditionnement. La filière des agrumes a bénéficié de subventions très encourageantes dans le cadre du PMV (chambre de l'agriculture de l'Oriental, 2019). Le développement des agrumes dans la région de l'Oriental butte presque sur les mêmes contraintes et problèmes qui traversent les autres régions. Les rendements fluctuent d'une année à l'autre, en raison de moult facteurs, notamment du faible taux de renouvellement des vieilles plantations, et de l'impact négatif des conditions climatiques.

5.1.2. Production d'olivier

La filière de l'olivier domine des superficies importantes dans la région de l'Oriental et se concentre principalement dans les zones de Taourirt et de Guercif. Dans les autres provinces,

la filière se caractérise par une faible culture. En 2020, la superficie agricole utile de l'olivier est estimée à 129 960 hectares dont 51% bénéficie de l'irrigation.

Le PMV a mis en place deux unités de trituration d'huile d'olive à Taourirt et Guercif en partenariat avec des bailleurs de fonds nationaux et internationaux. Il existe aussi plus de 30 unités de conserveries et 49 unités de trituration moderne et semi-moderne gérées par le privé. En matière de production, la région a produit en 2020, 238 450 tonnes dont 20 316 tonnes liées à la trituration d'huile de table. Au niveau de l'exportation, la région de l'Oriental reste fébrilement compétitive sur le prix de l'huile d'olive en moyen de 30 dh/ L. Les olives de table de l'Oriental sont très compétitives tant au niveau national qu'en exportation. Une grande partie des olives de la région sont vendues localement (Chambre de l'agriculture de l'Oriental, 2022).

5.1.3. Production d'amandier

La filière de l'amandier occupe une superficie importante avoisinant 43 684 hectares, en particulier en zones Bour soit 39 050 hectares représentant 89%. En matière de production, la région produit annuellement 30 380 tonnes dont la part des systèmes de production irrigués est de 30%. Trois unités de concassage ont été créées dans le cadre du PMV et qui avaient pour mission de valoriser le produit avec une capacité annuelle de 3600 tonnes. La gestion de ces unités est confiée à des groupements professionnels d'agriculteurs.

Cette filière est devenue une excellente alternative à la céréaliculture dans la région, car elle génère un revenu de 5500 dirhams à 10500 dirhams par hectare. L'amandier enregistre un rendement de 5 à 7 tonnes par hectare (chambre de l'agriculture de l'oriental, 2019).

5.1.4. Production des betteraves à sucre

La culture de la betterave à sucre a occupé en 2020 une superficie de 3752 hectares dans la région avec une réduction de 49% par rapport à l'an 2019 en raison des restrictions hydriques qui ont secoué l'Oriental. La production de la filière a chuté à 228 920 tonnes, les rendements varient de 65 à 95 tonnes par hectare sachant que les charges annuelles en conséquence sont de 15 000 à 18 000 dh par hectare. La filière a bénéficié de subventions de l'État dans le cadre du programme de l'agrégation. Le soutien de l'agrégateur et la mécanisation des opérations, y compris la récolte, ont permis de capitaliser des gains significatifs.

La filière de betterave à sucre est une filière stable en raison des contrats préalables de production avec la sucrerie et les garanties des prix de vente. Avec un taux d'utilisation égal à 7% du système d'irrigation goutte à goutte, les agriculteurs ont encore un manque à gagner sur le plan de l'économie d'eau et les charges financières qui en découlent. Par contre, la filière consomme une grande quantité d'eau dans chaque récolte. En termes de volume, la filière a produit 377 945 tonnes en 2019 (Direction régionale de l'agriculture de l'Oriental, 2019).

5.1.5. Production de vigne

La filière occupe dans la région une superficie de 2191 hectares dont 95% sont destinées au raisin de table. La superficie productive est de 1625 hectares et la production déclarée en 2020 était de 41 269 tonnes, destinées au marché national et international. Le rendement moyen à l'hectare respectif de la vigne de table et la vigne de cuve est de 26 tonnes et 17 tonnes. Les variétés de la vigne de table sont les plus cultivées dans la région de l'Oriental, notamment « Valencia », « Muscat », « Sutanine », « Kings ruby », « Muscat d'Italie », « Regal », « globe », « Victoria », « Black magic » et « Cinsaut ». Le mode de conduite le plus connu dans la région est le Pergola, tant s'en faut, d'autres conduites en l'occurrence, le Goblet et le palissage vertical existent sur des superficies bien moindres.

La production en plein champ n'est pas la seule à rencontrer dans la région, il existe également de petites superficies conduites sous serre et sous filet. La rentabilité de cette filière

est indéniable sauf que les investissements d'installation sont importants comparés aux autres filières allant de 140 000 dh par hectare jusqu'à 220 000 dirhams par hectare selon la qualité de palissage et les variétés plantées (Chambre de l'agriculture de l'Oriental, 2022).

5.1.6. Production des viandes rouges

La filière connaît un développement remarquable, sa contribution à l'économie rurale est importante au niveau de la région, car elle a permis l'augmentation de revenu des éleveurs. La race exploitée est de Beni Guil qui continue à jouir d'une valeur considérable que ce soit sur le plan qualitatif de viande qu'en image identitaire renvoyant à la culture normale de la population locale. La filière aujourd'hui est confrontée à des changements climatiques que connaît la région. Les parcours de l'Oriental s'étendent sur 3,6 millions d'hectares dont 2,3 millions d'hectares appartiennent au régime collectif et 1,3 million d'hectares sont affectés au régime forestier. Ces parcours continuent, en dépit de leur dégradation, à être le support naturel de l'élevage extensif. En termes de production, la région a produit en 2019 un effectif de 3 200 000 têtes d'ovins, 960 000 têtes de caprins, et 1500 têtes de camelins. Par ailleurs, l'élevage bovin concentré dans le nord de l'Oriental est estimé à 123 400 têtes (Chambre de l'agriculture de l'Oriental, 2019).

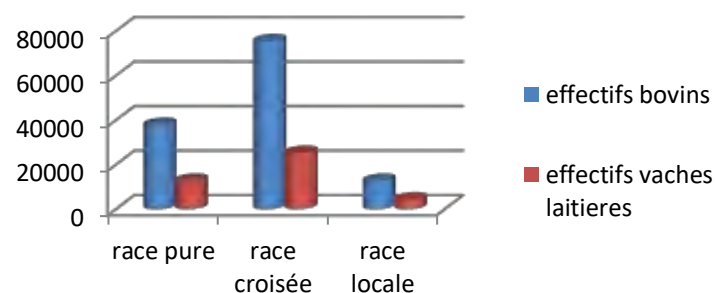
En matière de production de viande dans la région, les productions annuelles de viande rouge pour les ovins, caprins et bovins sont respectivement de 23 496 tonnes, 5000 tonnes et 10 832 tonnes malgré, un grand nombre d'effectifs abattu annuellement.

Nous soulignons également que l'élevage dans la région n'est pas seulement une activité productive, comme évoquée plus haut, il est le substrat d'une culture nomade riche et ancestrale imbriquée harmonieusement aux vastes territoires steppiques.

5.1.7. Production laitière

La production laitière dans la région de l'Oriental se base sur un effectif de 41800 têtes de bovins dont 30% de race pure, 60% de race croisée et 10% de race locale. En matière de production, une vache laitière de race pure peut aller à 4300 litres de lait. Ceci permet d'assurer une production laitière annuelle totale estimée à 129 371 000 litres pour un effectif de 41 800 têtes. Une partie de production estimée à 15% est destinée à la consommation locale et 85% destinée à la commercialisation (Direction régionale de l'agriculture de l'Oriental, 2019).

Figure n°1 : Structure du cheptel laitier dans la région de l'Oriental



Source : chambre de l'agriculture de l'Oriental, 2022

La filière a été accompagnée dans le cadre du PMV à travers l'encouragement de la création des unités de transformation opérationnelles dans la région. Le FDA a accordé des subventions importantes pour les éleveurs, alors que, l'agriculteur peut bénéficier de 4000dh pour une vache de race pure importée. Il peut bénéficier aussi d'incitations pour achat des matériels et machines à traire. En matière de production, la filière a réalisé un volume s'élevant à 125 millions litres en 2019 (Chambre de l'agriculture de l'Oriental, 2022).

5.2. Indicateurs de la diversité agricole dans la région de l'Oriental

L'analyse à l'échelle régionale de la structure des systèmes de production agricole dévoile qu'en dépit de la prédominance de certaines filières et spéculations qualifiées dans le cadre du PMV de filières phares, il n'en reste pas moins qu'un spectre très large de produits primaires et dérivés d'origine végétale et animale qui sont développés dans la région.

Nous abordons l'importance de certaines diversités agricoles à valeur ajoutée indéniable chez les agriculteurs, notamment l'apiculture, les cultures fourragères, le cumin, les dattiers, l'agriculture biologique.

5.2.1 Les cultures fourragères

Parmi les filières émergentes dans la région de l'Oriental est la culture fourragère qui occupe une superficie importante estimée à 14500 hectares dominée par la culture de la luzerne avec 10 000 hectares. Le maïs fourrager occupe 471 hectares, alors que les autres cultures fourragères sont présentes à des degrés très variables dans le système de culture occupant une superficie de 4000 hectares (chambre de l'agriculture de l'Oriental, 2019).

En matière de production, le rendement moyen de la matière verte de la luzerne et le maïs est respectivement de 51 et 33 tonnes par hectare.

Une grande partie de production des fourragères est destinée à la consommation locale par le cheptel existant dans la région. 70% des exploitations ne disposent pas de la technologie agricole, par contre la majorité des agriculteurs intègrent la mécanisation dans la récolte.

5.2.2 Filière apicole

D'après l'analyse des déclarations officielles, l'apiculture est une filière fortement développée dans la région, notamment avec la mise en place du PMV. Grâce à une diversification des écosystèmes, la région offre une complémentarité floristique dans le calendrier de transhumance. Les zones steppiques, les plaines côtières et la zone de montagne à « Tafoughalt, Guefait, Ain Bni Mathar et Debdou » génèrent des mouvements pendulaires au gré des saisons favorables de floraison des espèces locales.

La filière connaît un faible investissement à part les subventions accordées pour l'acquisition du matériel apicole. En 2020, on compte dans la région près de 4429 apiculteurs dont 24% sont des jeunes et des femmes. En matière de production, on peut distinguer entre deux modes de conduite dans la région. La conduite moderne des ruches qui est le système de production dominant soit 87%, marquée par un rendement moyen de 8 kg/ruche/an et le mode de conduite traditionnel qui est de plus en plus chez les apiculteurs en raison de ses rendements bas. Cependant, la filière se fait face aux aléas climatiques durs de la région, entre 2020 et 2022, la filière a connu des contraintes structurelles, la majorité des apiculteurs ont perdu un grand nombre de ruches à cause des maladies et des phénomènes qui n'ont pas encore été maîtrisés.

5.2.3 La filière Cumin

Selon les statistiques officielles, le PMV a donné une place importante aux activités agricoles émergentes, c'est le cas du Cumin qui est concentré dans le périmètre « El Mangoub » dans la commune territoriale « Bni Guil », appartenant à la province de Bouaarfa-Figuig. La filière a grimpé de 15 hectares en 2013 jusqu'à 174 hectares en 2017, soit 14% de la superficie totale irriguée. La superficie moyenne est de 1,6 hectare par exploitation. Cette évolution est due essentiellement à la conviction des agriculteurs locaux de l'importance de cette culture très associée à la disponibilité de l'eau d'irrigation. La direction provinciale de l'agriculture de Bouaarfa a déclaré que cette filière peut atteindre plus de 300 hectares dans les prochaines années (Chambre de l'agriculture de l'Oriental, 2022).

Le rendement moyen de la région entre les périodes 2013 et 2017 est de l'ordre de 2,8 qx/ha avec des différences considérables entre les agriculteurs. Selon les déclarations des agriculteurs, le rendement peut atteindre 8 qx/ha à condition de la bonne conduite technique. Le montant moyen des charges de production pour un hectare du Cumin peut aller à 10300 dirhams. Les producteurs du Cumin sont organisés sous forme de coopératives agricoles et groupe d'intérêt économique. Ces coopératives ont été accompagnées dans le cadre du PMV notamment dans le volet de la sécurité sanitaire. Elles ont bénéficié des autorisations auprès des services de l'ONSSA pour valoriser leurs produits.

5.2.4 La filière des dattes

La filière des dattes occupe dans la région une superficie de 1777 hectares dont 56% sont productives localisée principalement dans les palmeraies de Figuig. La région dispose de plusieurs variétés, notamment « Aissian, Aziza, Boufeggous, Mejhoul, Lkhelt et Najda ». En matière de production, la filière produit annuellement 2500 tonnes dont 5% destinées à la valorisation, sachant que la région dispose de deux unités frigorifiques ayant une capacité totale de 160 tonnes. Le rendement peut atteindre 40 kg/pied, il peut aller à 45 kg/pied. En termes des charges, un hectare nécessite 6000 dirhams. La région est devenue compétitive sur les différentes catégories de dattes, car le marché national reste demandeur et apprécie les variétés nationales.

5.2.5 La filière des plantes aromatiques et médicinales

La région de l'Oriental recèle un potentiel important en plantes aromatiques et médicinales. Les espèces spontanées les plus rencontrées sont le romarin, l'armoise, la lavande et le thym. L'exploitation de cette filière se fait à l'état spontané soit sur des nappes des terrains relevant du Haut-Commissariat aux Eaux et forêts et à la lutte Contre la Désertification, soit sur des terres appartenant aux « groupes dynastiques ».

L'industrialisation des PAM est tenue à la fois par des sociétés marocaines et étrangères. Une grande partie de la production est destinée à l'exportation. En 2019, les exportations des huiles essentielles étaient de 1053 tonnes, soit 41,7 millions de dollars en termes de valeur.

5.2.6 L'agriculture biologique

La filière biologique se situe à un stade primitif de développement dans la région. La superficie agricole concernée par l'agriculture biologique est de 122 hectares dont 80 hectares en olivier, 40 hectares en amandier et deux hectares en néflier. Ce créneau s'affirme de jour en jour par un effet d'accroissement de la demande aussi bien nationale qu'internationale. Des niches de consommateurs émergent avec les tendances actuelles de changement des habitudes de consommation désormais soucieuses des questions de qualité et de respect de l'environnement. La filière a été accompagnée dans le cadre du PMV à travers la mise en place des aides pour la certification des produits végétaux, des animaux d'élevage et des produits agricoles obtenus selon le mode de production biologique. Cela dénote l'intérêt que continue de gagner cette filière prometteuse.

Il reste à signaler que le cadre législatif de la production biologique est régi par les dispositions de la loi n°39-12 et ses décrets d'application n°2-13-358 et n° 2-13-359. La filière biologique est organisée autour d'une fédération interprofessionnelle de FIMABIO construite autour de trois associations nationales représentant les agriculteurs.

Selon le bilan du ministère de l'Agriculture 2020, la superficie concernée par le Bio, au titre de l'année 2018, était de 283 480 hectares scindés en deux catégories, à savoir les plantes spontanées certifiées et les cultures certifiées. La première catégorie représente 94% de la superficie agricole utile de l'agriculture Biologique. La seconde catégorie est représentée par

les cultures certifiées ou en cours de certification, occupant près de 10 480 hectares (Ministère de l'agriculture, 2022).

6. Indicateurs socioéconomiques et impact du PMV dans la région de l'Oriental

Le PMV vise la mise en valeur de l'ensemble du potentiel agricole territorial et la rupture avec l'image simpliste d'une agriculture duale opposant un secteur moderne à un secteur traditionnel et vivrier.

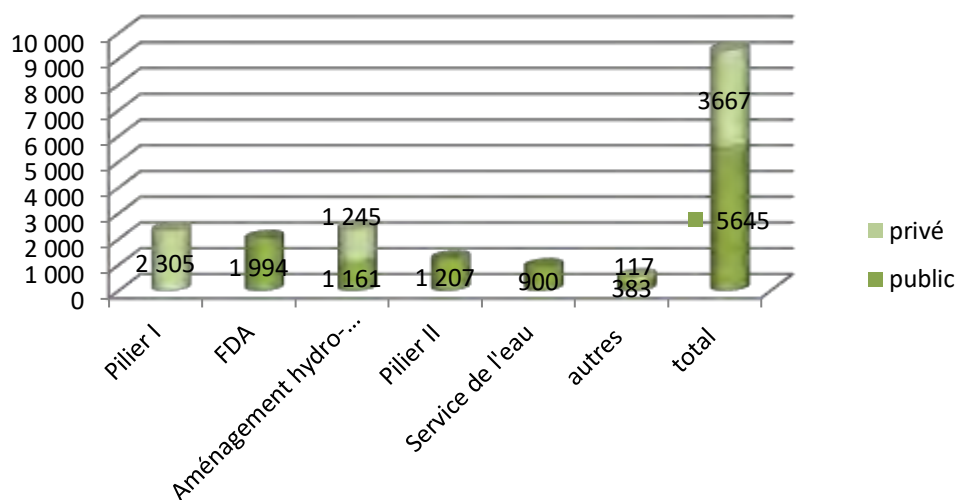
6.1 Investissements du PMV et indicateurs de performance

Selon les rapports réalisés par l'État, il existe un nombre important de projets potentiels ont été retenus pour l'élaboration du plan agricole régional de l'Oriental. Ceci augmente la superficie agricole exploitée à 889 40 hectares et la superficie équipée en goutte-à-goutte à 40 236 hectares en 2019 (Direction régionale de l'agriculture, 2019).

6.1.1 Investissement global de la région

Les investissements alloués pour la région ont ciblé en priorité les filières agricoles notamment, la filière lait, les viandes rouges ovins, les viandes rouges bovins et l'apiculture. Pour mettre en place ces investissements dans le cadre du plan agricole régional, le ministère a identifié 221 projets, dont 102 projets relevant du pilier I, 98 projets de pilier II et 21 projets transversaux. Les projets du pilier I ont nécessité une mobilisation de 5,3 milliards de dirhams destinés à l'agriculture à forte valeur ajoutée notamment, l'irrigation, l'agrégation, les filières agricoles et le partenariat public-privé. Pour les projets du pilier II, le PAR a alloué un montant de 1,9 milliard de dirhams pour réaliser 98 projets. Il a mobilisé aussi un montant de 3,1 milliards de dirhams pour mettre en place 21 projets liés aux actions de transverses. Nous citons dans la figure suivante les investissements mis en place dans le cadre du PMV dans la région pour la période 2008 -2019.

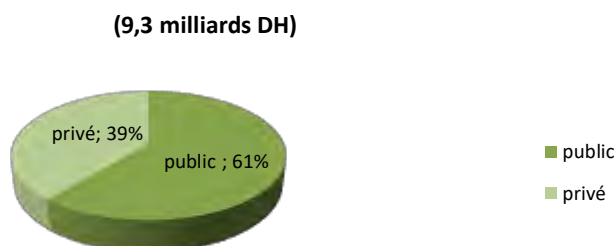
Figure n°2 : Montants des investissements par instrument dans la région de l'Oriental



Source : Direction régionale de l'agriculture de l'Oriental, 2021

Selon le bilan de la direction régionale de l'agriculture de l'Oriental, le montant global des investissements agricoles drainés dans la région est de 9,3 milliards de dirhams. L'État a contribué de 61% de l'investissement durant la période 2008-2019 (Direction régionale de l'agriculture de l'Oriental, 2021).

Figure n°3 : Investissement global 2008-2019 dans la région de l'Oriental



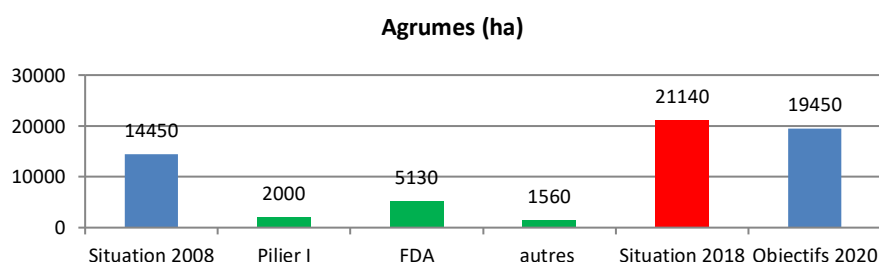
Source : Direction régionale de l'agriculture de l'Oriental, 2021

6.2 Indicateurs de performance

Les indicateurs de performance des filières agricoles nous permettent d'évaluer l'efficacité des instruments d'intervention du PMV dans la région de l'Oriental à savoir, projets pilier I, projets pilier II, FDA et les autres projets privés.

6.2.1. Indicateurs de la filière des agrumes

Figure n°4 : Indicateurs de performance de la filière agrumes dans la région de l'Oriental



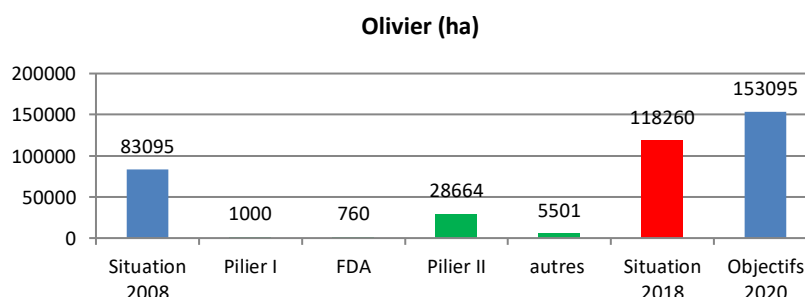
Source : Elaborée par nos soins, les données de la DRA, 2021

Les déclarations officielles montrent que l'objectif de plantation de 19450 hectares a été dépassé en 2018 à 9%, soit 21140 hectares. Nous avons constaté une réalisation de 109% de l'objectif du plan agricole régional en termes de plantation. Le FDA a contribué à l'augmentation de la superficie des agrumes de 77%. En termes de volume, la filière a réalisé une production de 322 540 tonnes la fin de 2019.

6.2.2. Indicateurs de la filière Olivier

L'indicateur de performance de la filière olivier nous montre que l'intervention du PMV dans le cadre des projets du pilier II a contribué à l'augmentation de la superficie exploitée de 82%. En termes de volume, la production de la filière s'élève à 212 545 tonnes en 2019.

Figure n°5 : Indicateurs de performance de la filière olivier



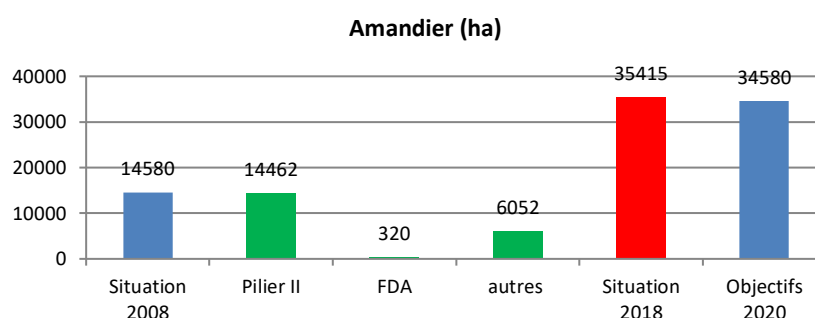
Source : Direction régionale de l'agriculture de l'oriental, 2021

La superficie plantée dans la région en 2018 est de 118260 hectares d'oliviers avec une réalisation de 77% de l'objectif du PAR 2020 en termes de plantation.

6.2.3. Indicateurs de la filière amandier

La filière a réalisé un objectif de 102% dans la région de l'Oriental, elle a occupé une superficie de 35415 hectares en 2018. Donc, l'objectif à l'horizon 2020 a été dépassé de 2 points.

Figure n°6 : Indicateurs de performance de la filière amandier



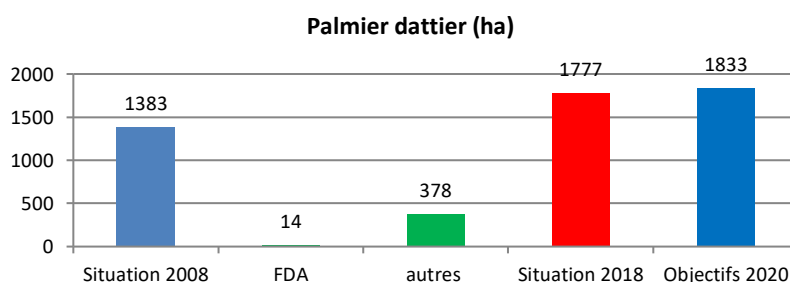
Source : Direction régionale de l'agriculture de l'Oriental, 2021

Nous avons constaté une faible contribution du fonds de développement agricole dans le développement de la filière amandier dans la région. Par contre, les projets du Pilier II ont contribué à l'augmentation de 60% de la superficie plantée.

6.2.4. Indicateurs de la filière palmier dattier

Nous avons constaté une réalisation de 97% de l'objectif fixé pour 2020 en termes de plantation. La filière a été accompagnée dans le cadre du PMV à travers la distribution des vitro-plants dans la région de Figuig. Cette opération a contribué à l'augmentation de la superficie des palmiers de 96%.

Figure n°7 : Indicateurs de performance de la filière palmier dattier



Source : Direction régionale de l'agriculture de l'Oriental, 2021

6.3 Développement de l'agriculture solidaire

Le rôle de l'agriculture solidaire est important dans la stabilité socioéconomique et l'atténuation de la pauvreté rurale dans la région. Elle contribue à la sécurité alimentaire du pays et à la dotation du marché régional des produits alimentaires.

6.3.1. Projets du piliers II

Entre la période 2008 - 2019, 133 projets ont été réalisés dans le cadre du PMV à travers le plan agricole régional avec un investissement de 1,8 milliard de dirhams sur une superficie de 112 882 hectares au profit de 60 520 agriculteurs bénéficiaires. Le tableau suivant cite les réalisations des principales composantes.

Tableau n°1 : Réalisations des projets de l'agriculture solidaire

Projets	Réalisations
Plantation (ha)	56 275
Construction des unités de valorisation de produits (unité)	20
Équipement des unités de valorisation (unité)	27
Aménagement hydro-agricole (ha)	7752
Aménagement pastoraux	19857
Création et équipement des points d'eau	109

Source : Elaboré par nos soins, les données de la DRA, 2021

Selon les déclarations officielles, le plan agricole régional a alloué un investissement de 545 millions de dirhams pour le projet d'aménagement hydro-agricole pour irriguer 1925 exploitations dans le cadre du programme d'extension de l'irrigation sur une superficie de 2830 hectares en 2019. Ce projet a permis l'économie de 20 millions de m³ d'eau annuellement (Direction régionale de l'agriculture de l'oriental, bilan 2008-2019, 2021).

Dans le cadre du programme national d'économie d'eau d'irrigation, la région a bénéficié d'une enveloppe budgétaire importante qui a été investie au profit de 9504 bénéficiaires sur une superficie de 33350 hectares en 2019. Le programme a permis l'économie de 124 millions de m³ d'eau annuellement.

Le PMV a mobilisé pour la région de l'Oriental un investissement de 240 millions de dirhams dans le cadre du programme de réhabilitation de petits et moyens hydrauliques pour une superficie de 32000 hectares en 2019 au profit de 42000 agriculteurs. Ce projet a permis l'économie de 170 millions de m³ d'eau d'irrigation annuellement. Le PMV a accompagné aussi le projet d'aménagement pastoral entre la période 2008-2019 dans la région à travers la conservation des eaux et des sols sur une superficie de 150 hectares, l'ouverture des pistes rurales sur une distance de 70 km, la création de 395 points d'eau, la plantation des arbustes fourragers sur une superficie de 12050 hectares et l'aménagement pastoral sur une superficie de 15600 hectares. Dans le but de doter la région en matière de la technologie et de la mécanisation agricole, le PMV a mis en place dans le cadre du partenariat public-privé l'agropole de Berkane sur une superficie de 102 hectares avec un investissement de 361 millions de dirhams. Le projet constitue une référence agricole en matière de l'agro-industrie dans la région (Direction régionale de l'agriculture de l'Oriental, 2019).

6.3.2. Produits de terroir

Cette activité de l'agriculture solidaire a connu un développement assez important dans ces dernières années vu son rôle dans l'amélioration de revenu de la population rurale de la région. La nouvelle politique agricole a pris en compte le développement de la commercialisation des produits du terroir. À cet égard, le PMV a mis en place l'agence de développement agricole qui a pour mission le développement des produits de terroirs. La région a bénéficié de l'accompagnement dans le cadre du PMV à travers la mise à niveau de 10 groupements et de 46 coopératives travaillant sur les produits du terroir sur les 9 provinces.

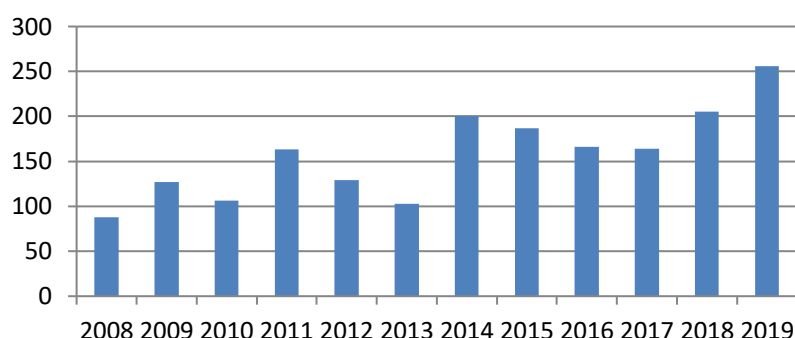
6.4 Développement de l'agriculture intensive et à forte valeur ajoutée

En termes de réalisations physiques des projets du pilier I, le PMV a mis en place 75 projets dans la région en 2018 avec un taux de réalisation de 73%. Ces projets ont nécessité un investissement de 3,8 milliards de dirhams pour une superficie de 24800 hectares. Ils ont ciblé 5759 agrégés, soit un taux de 76% par rapport à l'objectif de 2020. Dans le cadre de l'accompagnement de l'investissement privé, l'État a octroyé aux investisseurs privés de la région un montant de 2 milliards de dirhams des subventions. Ce qui a généré un investissement privé de 3,3 milliards de dirhams (Direction régionale de l'agriculture de l'Oriental, 2021).

6.4.1 Projet d'agrégation

Le projet d'agrégation a ciblé plusieurs filières agricoles dans la région et a touché principalement les provinces de : Taourirt, Nador, Berkane. Pour la filière lait, le projet a touché presque toutes les provinces. La figure ci-dessous montre l'évolution des subventions de l'État octroyées pour ledit projet.

Figure n°8 : Evolution des aides de l'État (MDH) dans la région de l'Oriental



Source : Direction régionale de l'agriculture de l'Oriental, 2021

Selon le bilan de la DRA, les aides de l'État ont connu une évolution remarquable avec des déclinis à cause des années de sécheresse qui affectent le pays. Il est à signaler que les subventions sont accordées à tous les agriculteurs relevant des provinces de l'Oriental.

6.4.2 Partenariat public privé

Dans le but d'intégrer le secteur privé dans la mise en œuvre du PMV dans la région de l'Oriental, le ministère a mis en place 80 projets dans le cadre du partenariat public privé entre la période 2008-2018 ; et qui ont été remis aux partenaires autour des terrains agricoles sur une superficie de 12011 hectares. Le coût de l'investissement global alloué pour la réalisation des projets s'élève à 3 milliards de dirhams. Nous citons dans le tableau suivant la répartition des projets remis aux partenaires par province (Direction régionale de l'agriculture, 2019).

Tableau n°2 : Répartition des projets du partenariat public-privé dans la région de l'Oriental

Province	Nombre de projet remis aux partenaires	Superficie	Investissement (1000)
Berkane	54	9147	2 570 945
Oujda	14	1530	177 159
Nador	5	66	42 980
Taourirt	4	1220	123 161
Guercif	2	32	42V652
Jerada	1	16	3400
Total	80	12011	2 960 297

Source : Direction de l'agriculture de l'Oriental, 2021

6.5 Impact du PMV dans le cadre de la mise en œuvre du plan agricole régional

En matière de financement, le Fonds de Développement Agricole a accompagné les projets réalisés dans le cadre du PAR avec un montant de subventions de 1 640 milliards de dirhams accordées au profit de 16 923 dossiers. Le montant alloué pour la région a généré un montant d'investissement de 2 751 milliards de dirhams. Cependant, le montant octroyé reste insuffisant par rapport au potentiel agricole existant dans la région de l'Oriental (DRA, 2021).

6.5.1 Impacts socioéconomiques

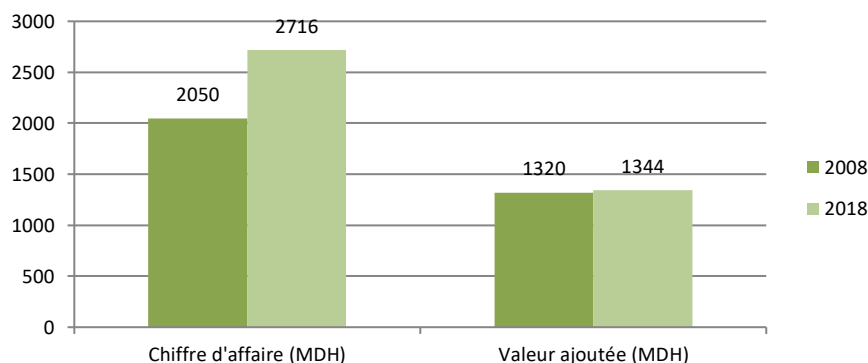
Selon le bilan de la direction régionale de l'agriculture de l'Oriental concernant les réalisations du PMV, il est à noter que la valeur ajoutée agricole a été augmentée à 6 milliards

de dirhams en 2019 contre 3 milliards de dirhams en 2008, ce qui explique le rôle du PMV dans le développement du PIBA.

6.5.2 Au niveau de la production animale

Sur le plan socioéconomique, les filières animales ont réalisé un chiffre d'affaires de 2716 millions de dirhams en 2018 contre 2050 millions de dirhams en 2008.

Figure n°9 : Evolution du chiffre d'affaires et la valeur ajoutée agricole



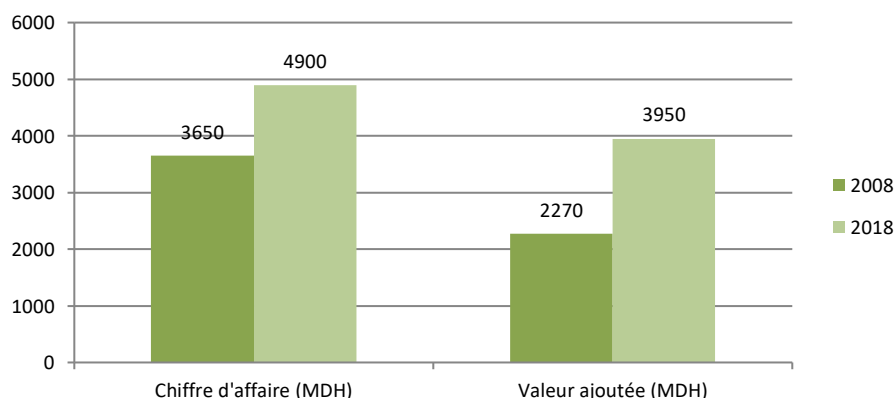
Source : Direction régionale de l'agriculture de l'oriental, 2021

La valeur ajoutée agricole passe de 1330 million de dirhams en 2008 à 1344 millions de dirhams en 2018.

6.5.3 Au niveau de la production végétale

Sur le plan socioéconomique, les filières végétales ont réalisé un chiffre d'affaires de 4900 millions de dirhams en 2018 contre 3650 millions de dirhams en 2008.

Figure n°10 : Evolution du chiffre d'affaires et la valeur ajoutée agricole



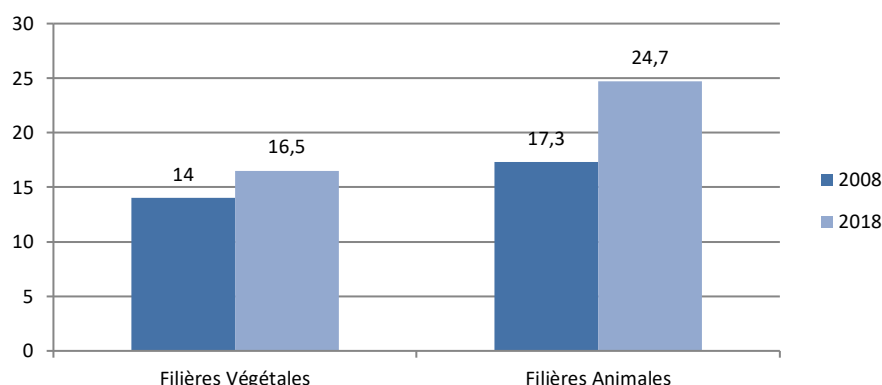
Source : Direction régionale de l'agriculture de l'Oriental, 2021

La valeur ajoutée agricole des filières végétales dans la région passe de 2270 million de dirhams en 2008 à 3950 millions de dirhams en 2018.

6.6 La promotion de l'emploi

Le marché de l'emploi au niveau de la région a connu un développement remarquable avec la mise en œuvre du PMV. Les filières végétales ont créé 16,5 millions de jours du travail en 2018 contre 14 millions de jours du travail en 2008. À son tour, les filières animales ont créé 24,7 millions de jours du travail en 2018 (Direction régionale de l'agriculture de l'Oriental, 2021).

Figure n°11 : Les emplois générés 2008-2018 dans la région de l'Oriental



Source : Direction régionale de l'agriculture de l'Oriental, 2021

7. Analyse des données empiriques

Les statistiques officielles déclarées sur la région ont montré que le PMV a mis en place des projets de forte valeur ajoutée dans la région de l'Oriental. Il a alloué des investissements importants pour mettre en œuvre le plan agricole régional. Ces projets ont créé un impact sur le plan macroéconomique et social. Les indicateurs de performance déclarés ont montré que le PMV a réalisé une diversité agricole dans la région, notamment au niveau de l'émergence des nouvelles filières agricoles. La région a connu une production remarquable de la filière animale et végétale. En effet, leurs chiffres d'affaires ont été augmentés de 64% MDH, alors que, la valeur ajoutée agricole est passée de 3600 millions de dirhams en 2008 à 5294 millions de dirhams en 2018 avec une augmentation de 92% (ministère de l'Agriculture, 2018).

Selon les déclarations des entités du ministère de l'Agriculture sur la région, il est constaté que les objectifs escomptés et les fondamentaux économiques et sociaux du PMV sont approximativement réalisés.

Cependant, et selon l'étude empirique menée sur la région, nous avons constaté que les résultats sont controversés avec ceux des déclarations officielles. La monographie agricole de la région montre que 74 % des exploitations sont de taille faible à moyenne qui ne dépassent pas 10ha. Il y a lieu à signaler que le terrain collectif est le statut le plus existant dans la région. Ceci est considéré comme obstacle pour la mise en œuvre de la nouvelle politique agricole le PMV. Le caractère de morcellement des terrains reste un facteur négatif de développement de la production dans la région. (Chambre de l'agriculture de l'Oriental, 2020). En matière de durabilité, on constate que la source hydrique constitue près de la moitié des sources d'approvisionnement en eau agricole. Au vu des fluctuations faibles annuelles des réserves des barrages, ce mode d'accès à l'eau agricole reste insuffisant. La prise en compte de ce facteur de vulnérabilité lors du choix du site d'installation du projet agricole s'avère actuellement décisive.

Selon l'enquête effectuée, nous avons constaté une tendance vers le circuit local de commercialisation, ce qui indique que l'agriculture de la région de l'Oriental se caractérise par une agriculture solidaire et vivrière satisfaisante pour les besoins familiaux. Les petites superficies ne permettent pas de produire en masse pour le marché national. En fait, environ 68% des agriculteurs enquêtés exploitent des superficies inférieures ou égales à 5 ha, ce qui entraîne une faible production et rentabilité agricole.

Lors de ces dernières années et d'après les agriculteurs enquêtés, nous avons constaté une dégradation de la superficie agricole exploitée. Plusieurs terrains agricoles n'ont pas été emblavés pour des facteurs climatiques, politiques et économiques. Nous soulignons que malgré les efforts considérables du PMV en matière de mobilisation financière et de

l'approche managériale adoptée, il n'est pas permis d'exploiter ces efforts d'une manière efficiente pour atteindre les objectifs visés en termes de production.

Tout cela montre que les décisions stratégiques de l'État et les objectifs du PMV ne sont pas réellement atteints dans la région de l'Oriental, donc l'impact n'est pas positif. C'est pourquoi nous rejetons l'hypothèse selon laquelle le mode de gouvernance et de financement du PMV a eu un impact positif sur la production et la rentabilité agricole. Sur le plan financier, il existe des efforts remarquables pour mobiliser le maximum des fonds. Cependant, le mode des réalisations financières du PMV nécessite des approches managériales plus pertinentes et plus efficaces. Le financement est destiné à certains projets et filières qui ne sont pas rentables et ne sont pas adaptés avec le climat de la région. Selon les résultats de l'étude, le financement du projet de reconversion est une mauvaise affaire du fait qu'il n'a pas été étudié et qu'il n'existe pas de ressources en eau.

Des statistiques montrent que l'agriculture marocaine risque ainsi de ne pas pouvoir répondre aux besoins alimentaires, en particulier en ce qui concerne les produits de base. La commercialisation des produits agricoles est considérée comme un véritable défi, notamment face à la saturation rapide du marché local et national, ainsi qu'à l'absence d'un circuit de commercialisation ciblé et bien défini. Malgré la diversification des filières agricoles dans la région, il reste encore des manquements à compléter sur plusieurs volets. L'étude du terrain que nous allons réaliser va nous permettre de reconnaître les insuffisances du PMV dans la région et de déterminer les axes à améliorer.

Autrement dit, le besoin en alimentation enregistre un écart important notamment en ce qui concerne les produits de base. Ce constat a entraîné l'augmentation des importations et a élevé le déficit commercial du pays. Ce manque a été aggravé par les exportations des produits alimentaires de base qui ont atteint durant l'année 2019 un volume de l'ordre de 1262,1 milles tonnes contre 760, 6 milles tonnes en 2008, soit un taux de croissance de 66%. Ce constat a impacté négativement la stabilité socioéconomique et plus particulièrement la sécurité alimentaire (Statista, 2019).

8. Recommandations

En matière de production, le gouvernement doit orienter ses efforts pour la création d'une nouvelle génération des filières agricoles en prenant en considération les conditions climatiques défavorables et les années successives de la sécheresse. Jusqu'à présent, la politique des filières demeure efficace pour l'augmentation de la production et l'amélioration de la rentabilité. Pour ce fait, cette approche nécessite la mise en place des actions préalables, notamment l'analyse des sols, la sélection des semences adaptées avec le climat. Puisque la qualité du sol demeure un facteur clé de la production, il est nécessaire d'accompagner les agriculteurs dans la phase d'analyse et de traitement du sol, dans le choix des cultures et de l'utilisation de l'eau destiné à l'irrigation.

Il est devenu une priorité d'emblaver les terrains par des cultures alternatives adaptées avec les aléas climatiques de la région, par ce que les spécificités des régions nous conduisent à entreprendre des actions préalables face aux changements climatiques. Surtout pour les petits agriculteurs qui exploitent des parcelles de faibles superficies, ceci est une contrainte qui influence la production. Pour surpasser cette contrainte, il est nécessaire de donner une grande importance au rendement et non à la quantité. En matière de valorisation des produits, il est constaté qu'il existe des produits rapidement périssables qui enregistrent des dégâts importants au niveau de la région de l'Oriental. Pour faire face à ce problème, il est nécessaire de créer des chambres frigorifiques au niveau local et les mettre à la disposition des petits agriculteurs, notamment pour les fruits saisonniers et les légumes.

L'agriculture dans la région de l'Oriental a enregistré une production insuffisante, nécessitant ainsi la mise en place d'une nouvelle stratégie agricole fondée sur les lacunes du PMV. Dans cette optique, il est préconisé d'élaborer un plan agricole régional pertinent, cohérent, efficace et durable, ciblant diverses filières agricoles. Il convient de souligner que les ressources en eau à l'échelle régionale demeurent considérables, n'ayant pas encore été exploitées de manière optimale. En dépit de la diversification des filières agricoles au sein de la région, certains aspects demeurent encore à parfaire. D'après les agriculteurs sollicités, ceux-ci ont formulé de manière collective des besoins et des recommandations exigeant des réformes structurelles de l'agriculture régionale, dans la mesure où la région de l'Oriental dispose d'un potentiel agricole considérable qui requiert une approche territoriale impliquant l'ensemble des acteurs locaux.

9. Conclusion

Nous avons présenté dans la première section une revue de littérature pour l'encrage théorique de l'article. Dans la deuxième section, nous avons exposé les démarches méthodologiques adoptées, notamment celles de l'étude afin de déterminer notre approche scientifique. Dans la troisième section, nous avons étudié les indicateurs du PMV dans la région de l'Oriental, en mettant en lumière les principales réalisations en termes de production, d'économie solidaire et d'approches mises en œuvre. Selon les statistiques officielles que nous avons citées, les réalisations financières du PMV dans la région de l'Oriental ont généré des investissements privés importants, notamment dans le cadre du partenariat public privé. En termes de valeur, le PMV a amélioré la valeur ajoutée agricole dans les dix dernières années.

Selon les déclarations officielles des entités du ministère de l'Agriculture, la contribution des filières agricoles sont remarquables en matière de valeur ajoutée agricole. L'effort de l'État est considérable et a redoublé pour atteindre le maximum des objectifs et répondre aux attentes. Ce constat officiel montre la contribution importante du PMV dans le développement de la production agricole, ce qui impacte positivement le revenu et les conditions de vie de la population rurale de la région.

Selon les déclarations officielles, le PMV a enregistré des avancements et des manquements en matière de couverture des besoins en produits alimentaires. Les produits maraîchers couvrent 60% en besoin d'alimentation, les céréales couvrent 43% ; sachant que les deux produits sont nécessaires dans la sécurité alimentaire. Autrement dit, le besoin en alimentation enregistre un écart important notamment en ce qui concerne les produits de base. Ce constat a entraîné l'augmentation des importations et a élevé le déficit commercial du pays. Ce manque a été aggravé par les exportations des produits alimentaires de base qui ont atteint durant l'année 2019 un volume de l'ordre de 1262,1 milles tonnes contre 760, 6 milles tonnes en 2008, soit un taux de croissance de 66%. Ce constat a impacté négativement la stabilité socioéconomique et plus particulièrement la sécurité alimentaire (Statista, 2019).

Ces éléments montrent qu'il y a plusieurs échecs et des carences nécessitant la mise en place d'autres stratégies agricoles, ce qui a conduit le gouvernement à instaurer la nouvelle politique « la Génération Green 2020-2030 ». L'objectif est de remplir les insuffisances enregistrées des anciennes stratégies.

Entre autres, les lacunes enregistrées du PMV, tant au niveau national que dans la région de l'Oriental, ont été abordées, notamment en ce qui concerne la production. L'identification de ces lacunes, basée sur les résultats par rapport aux objectifs, a souligné des défis macroéconomiques et microéconomiques, ainsi qu'une conjoncture climatique, caractérisée notamment par des précipitations faibles. De plus, le PMV a impacté de manière significative les résultats des campagnes agricoles successives, particulièrement celles des céréales, du lait, des légumes, et des arbres fruitiers, et ce, en identifiant les différentes causes et problèmes à

l'origine de ces échecs. Cette constatation a soulevé des interrogations sur la souveraineté alimentaire du pays.

Du fait, la présente étude nous a permis de tirer les résultats et les constats suivants :

- L'étude empirique démontre l'impact négatif de facteurs extérieurs sur l'exécution du PMV, en particulier les aléas climatiques qui affectent la production et la qualité des produits agricoles, soulevant des préoccupations en matière de sécurité alimentaire. En effet, il semble que la gouvernance du PMV n'ait aucune influence sur la productivité, ce qui suscite des interrogations sur l'efficacité de l'intervention étatique.
- Les mesures prises pour faire face aux changements climatiques sont jugées peu efficaces, remettant en question la gestion des crises et la pertinence du PMV en tant que politique publique.
- En termes de durabilité, le PMV n'a pas garanti la viabilité des actions entreprises, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources en eau pour l'irrigation. Il semble que le choix des modes d'irrigation et des cultures ne soit pas adapté aux conditions climatiques de la région, ce qui met en danger la rentabilité agricole.
- Malgré la mobilisation de ressources financières importantes pour la région orientale dans le cadre de l'exécution des plans agricoles régionaux, l'efficacité du PMV est remise en question. Or, les projets mis en œuvre, tels que le Programme National d'Économie d'Eau en Irrigation, n'ont pas été généralisés à toutes les exploitations agricoles de la région.
- Le projet de "melkisation" des terrains collectifs pour la régularisation foncière a rencontré des obstacles politiques et administratifs, remettant en question l'impact du PMV sur la régularisation du foncier agricole dans la région.
- Le problème de morcellement du terrain dans la région entrave la réalisation des objectifs du PMV, d'après notre analyse empirique.

Il est important de noter que les résultats de notre étude sur la région sont applicables à d'autres régions, car les aléas climatiques ont eu un impact sur les exploitations agricoles à l'échelle nationale. Au Maroc, la rareté des ressources en eau est presque universelle, les procédures administratives, les modes de financement et de gestion du PMV étant identiques dans toutes les régions. Par ailleurs, le problème de régularisation du statut foncier est généralisé, car des terres collectives existent dans plusieurs régions. Ainsi, en termes de production, le pays souffre d'une pénurie de produits sur le marché local dans toutes les régions.

En termes des perspectives, notre étude porte sur une seule région. Il serait intéressant d'élargir cette étude en étudiant un échantillon composé de plusieurs régions du pays. Cet article peut constituer l'amorce d'autres travaux de recherche pourtant sur des évaluations approfondies des politiques publiques, soulevant des questions cruciales telles que le rôle des orientations stratégiques de l'État dans la formulation de politiques agricoles efficaces, pertinentes et durables, ainsi que l'impact de la volonté politique sur la gouvernance des grands projets. Il est suggéré de mener des études comparatives sur d'autres chantiers similaires au Maroc.

Bien que nous ayons présenté une synthèse des résultats de notre étude, il est crucial d'expliquer les principales limites de ce travail afin de mieux comprendre les perspectives qu'il offre. La première limite méthodologique est la qualité des enquêtes et des entretiens menés. Bien que les personnes interrogées aient répondu librement et aient exprimé un intérêt certain pour notre étude d'évaluation et d'impact visant à résoudre les défis des agriculteurs, en particulier ceux liés à la production, des questions subsistent quant à la fiabilité des données recueillies. Quant à la deuxième limite, il s'agit du facteur temps. Dès lors, l'étude des politiques publiques du Maroc, en particulier celles liées au PMV, s'avère complexe en raison de la nature confidentielle des informations. Même si le Maroc a affirmé le droit d'accès à l'information, l'obtention des données s'est avérée être un défi majeur. Malgré

certaines publications du ministère de l'Agriculture dans les médias et sur son site officiel, les études d'évaluation globale du PMV sont entravées par l'indisponibilité des rapports officiels. De plus, il existe peu d'études empiriques sur les grands projets, en particulier le PMV, ce qui limite la base de données à une analyse approfondie.

Références :

- (1). Agence du Bassin Hydraulique de la Moulouya. (2022). Rapport d'activité : Annuaire des données.
- (2). Najib Akesbi. (2012). Une nouvelle stratégie pour l'agriculture marocaine : Le Plan Maroc Vert. Nouveau Médic, 11(2).
- (3). Frédéric Bastiat. (1870). Harmonies économiques (6e éd.). Guillaumin et Cie.
- (4). Jean Brasseul, & Cécile Lavrard-Meyer. (2016). Économie du développement : Les enjeux d'un développement à visage humain (4e éd.). Dunod.
- (5). Laurent Cappelletti. (2010). La recherche-intervention : Quels usages en contrôle de gestion ? [Communication]. Congrès de l'Association Francophone de Comptabilité (AFC), Nice, France.
- (6). Chambre d'agriculture de l'Oriental. (2019). Les réalisations du PMV dans la région de l'Oriental. Session normale 2020.
- (7). Chambre d'agriculture de l'Oriental. (2022). Les réalisations du PMV dans la région de l'Oriental. Session normale 2022.
- (8). David Ricardo. (1821). Des principes de l'économie politique et de l'impôt. Londres.
- (9). Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental. (2019). Rapport des réalisations financières du PMV dans la région de l'Oriental : Données communiquées en 2020.
- (10). Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental. (2020). Rapport des réalisations financières du PMV dans la région de l'Oriental : Données communiquées en 2021.
- (11). Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental. (2021). Rapport des réalisations financières du PMV dans la région de l'Oriental : Données communiquées en 2022.
- (12). Pierre Frantzen. (1985). Histoire de la pensée économique (G. De Greef, Trad.). Éditions de l'Université de Bruxelles.
- (13). Ministère de l'Agriculture du Maroc – Bilan PMV
- (14). Ministère de l'Agriculture du Maroc. (2019). Agriculture en chiffre 2019. Ministère de l'Agriculture.
- (15). Ministère de l'Agriculture du Maroc. (2020). Agriculture en chiffre 2020. Ministère de l'Agriculture.
- (16). Ministère de l'Agriculture du Maroc. (2022). Agriculture en chiffre 2022. Ministère de l'Agriculture.
- (17). Ministère de l'Agriculture du Maroc. (2019). Plan Maroc Vert dans la région de l'Oriental : Impacts et réalisations (2008–2019). Direction Régionale de l'Agriculture.
- (18). Ministère de l'Agriculture du Maroc. (2020). Plan Maroc Vert dans la région de l'Oriental : Impacts et réalisations (2008–2019). Direction Régionale de l'Agriculture.
- (19). Ministère de l'Agriculture du Maroc. (2022). Plan Maroc Vert : Bilan et impact. MAPMDREF.
- (20). Document officiel PMV
- (21). André Mounier. (1992). Théories économiques de la croissance agricole. Economica/Inra.
- (22). David Ricardo. (1999). Des principes de l'économie politique et de l'impôt (éd. originale 1821). Flammarion.

- (23). David Ricardo. (1821/1992). Principes de l'économie politique et de l'impôt (C. Soudan, Trad.). Garnier-Flammarion.
- (24). Statista. (2019). Rapport annuel. Statista